
DECRET N° 92-197 du 31 Juillet 1992
portant Promotions et Nominations
à titre Normal et Militaire dans
l'Ordre du Mérite du Bénin.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/Pt du 30 Mars 1991 portant Proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles ;
- VU la Loi N° 86-01 du 26 Février 1986 portant création de l'Ordre National du Bénin, modifiée par la Loi N° 87-017 du 21 Septembre 1987 ;
- VU la Loi N° 87-018 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- VU le Décret N° 91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU, en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU les Décrets N° 88-337 du 29 Août 1988 et 89-221 du 15 Juin 1989 portant nominations des Membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- SUR Proposition du Président de la République, Grand-Maitre de l'Ordre National du Bénin ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa Séance du 29 Juillet 1992.

D E C R E T E :

Article 1er : Sont promus à titre Normal et Militaire dans l'Ordre du Mérite du BENIN, pour prendre rang du 1er Août 1992, les Agents des Forces de Défense Nationale dont les noms suivent :

I- Au grade d'Officier

Madame Sergent-Chef : HOUENOU Sabine (Ch. Décret n°78-63 du 16 Mars 1978)

Messieurs :- Adjudant OROU KINNOU Sabi (à titre posthume) (Ch. Décret n°78-63 du 16 Mars 1978)

- Capitaine KUDENCUKPO François (Ch. Décret n°76-101 du 15 Novembre 1976)

- Sergent Chef AGOSSE H. C. Faustin (Ch. Décret n°78-63 du 16 Mars 1978)

II- Au grade de Commandeur

Messieurs :- Adjudant Chef KEENCUNTON Adjovi (Off. Décret n°78-63 du 16 Mars 1978)

- Adjudant Chef CHABLIS E. R. Marcel (Off. Décret n°78-63 du 16 Mars 1978)

Article 2 :- Sont nommés à titre Normal et Militaire dans l'Ordre du Mérite du BENIN, pour prendre rang du 1er Août 1992, les Agents des Forces de Défense Nationale dont les noms suivent :

I- Au grade de Chevalier

Messieurs :- Colonel MOUSSA Soule

- " - HOUNGBO S. Paulin

- " - ZENONTEIN M. Célestin

- Lieutenant Colonel ZHOUANCOGAN Houngou Ernest

- " - N'DAH Jean

- " - TROUKOU Innocent

- " - HOUNKPE K. Gaston

- Chef d'Escadron GBONSOU Armend Auguste

- " - CHABI Toko Dimmon

- " - HOUETO Krossou M. Elie

- Capitaine AKOTDO Roger

- Chef d'Escadron GNIMAGNON Adolphe
- " " CARRENA Henri Louis
- " " ODJOSSEU O. Honoré

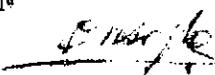
- Capitaine BOKO Pascal
- " " ACHAMOU Mansourou
- " " HOUNDONUGBO G. Jean

- Adjudant Chef BEICO Mamadou
- Adjudant GBEFFE Robert

Article 3 :- Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel

FAIT A COTONOU, LE 31 JUILLET 1992

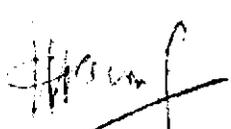
Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maitre de l'Ordre National du BENIN


Nicéphore D. S O G I O.-

Le Ministre d'Etat,
Secrétaire Général de la
Présidence de la République

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du BENIN par intérim


Désiré VIYER A.-


Grégoire-Gilbert GBENOU.-

Ampliations : PR 6 - AN 4 - Ministères 19 - GCONB 10 - CS 2 - SGG 4 - TCSGAR

Départements 16 - DPE-DLC-INSAE 1 - IGE-CSM-DCCT 3 - IN-DAN-ONEPI 3 - UPE-FASJEP-ENA 3

Intéressés 25 - JO 1